



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

République Française

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le



ID : 031-213105661-20241213-DB20241202-DE

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2024-12-02

SEANCE DU 13 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le treize décembre à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 5 décembre 2024

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, ROUX Patrick, BEY-CREUX Céline, ESCRIEUT Patrice, GALTIER Patrice, RICHER Pascale, ZINDEL Laurent.

Absents qui ont donné un pouvoir : **CARRIÈRE Jean-Louis** a donné procuration à ZANATTA Rémy, **DEVORA Daniel** a donné procuration à TUDELA François, **PINAUD Jérôme** a donné procuration à ROUX Patrick, **ROUX Evelyne** a donné procuration à GALTIER Patrice, **GUILLES Bernard** a donné procuration a donné procuration à ESCRIEUT Patrice et **MALET Jacques** a donné procuration a donné procuration à ZINDEL Laurent.

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : Marché de travaux nouvelle mairie – entreprises retenues

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la délégation reçue en matière de marchés publics et suite aux réunions de l'analyse des offres des 24 juillet et 16 septembre ainsi que la note technique transmise par l'architecte du projet et les bureaux d'étude, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1	GROS OEUVRE	NEROCAN BATIMENT
Lot 2	PLATRERIE	SARL PAGES et FILS
Lot 3	MENUISERIE	SARL RBL MENUISERIE
Lot 4	ELECTRICITE	NPCE
Lot 5	CHAUFFAGE V. P.	ADECOTHERM
Lot 6	SOL DUR	BATIREA
Lot 7	PEINTURE	OVALIE DECO
Lot 8	EPMR	SARL SAULIERE
Lot 9	SERRURERIE	CITE FERALU (METAL D'OC)

Le conseil municipal prend acte de cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Rémy ZANATTA



Transmis au représentant de l'Etat le : 16/12/2024

Publié le : 16/12/2024